



REGLEMENT NATATION COURSE 2016 / 2017

Validé au comité Directeur

Sommaire

Sommaire	2
DISPOSITIONS GENERALES - SAISON 2016 - 2017	4
1. Licences	4
2. Multi-licences	5
3. Dispositions financières du CD95 natation	6
4. Engagements aux compétitions	7
5. Officiels	8
6. Règlement spécifique demi-fond	8
7. Règle des départs	8
8. Echauffement et pause	8
9. Catégorie d'âges	9
1. Catégories Filles	9
2. Catégories Garçons	9
10. Actions du collectif natation	9
11. Formations ENF	9
12. Formations fédérales	9
ECOLE DE NATATION FRANÇAISE	11
1. Informations importantes de l'ENF	11
3. Principe general	11
4. Les évaluateurs et assistants évaluateurs	11
5. Obligations légales et administratives	11
6. Parcours du jeune nageur	11
2. Organisation des tests ENF	12
1. Sauv'nage	12
2. Pass' Sports de l'Eau	13
3. Pass' Compétition Natation Course	13
3. Validation des tests ENF	13
Le pass'sport de l'eau	14
Le pass'compétition	15
PROGRAMME AVENIRS	16
Interclubs Avenirs	17
Natathlon Avenirs	18
Finale natathlon Avenir	19
PROGRAMME JEUNES	20
Interclubs Jeunes	21
Natathlon Jeunes	22
Finale Natathlon départemental	24
PROGRAMME JUNIORS - SENIORS	25
Journée qualificative Hiver	26
Circuit Juniors/Séniors	27

Championnat départemental Printemps.....	28
ANNEXE	29
Protocole d'organisation des compétitions Natation Course.....	29

DISPOSITIONS GENERALES - SAISON 2016 - 2017

1. Licences

	FFN	CIF	CD95	Total
Plus de 10 ans	21.60 €	8.05 €	6.55 €	36.20 €
10 ans et moins	12.80 €	5.40 €	4.30 €	22.50 €

Les licences se saisie sur extranat.fr (via Internet). L'oblitération est faite par le comité départemental.

ATTENTION : prévoir un délai de 10 jours francs entre le dépôt de la demande d'oblitération et la participation à la première compétition.

Aucune licence ne sera oblitérée pour la saison 2016/2017 avant la clôture du règlement financier de la saison 2015/2016.

Tout licencié doit obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins de trois mois avec la mention : « **apte à la pratique de la natation, et à la compétition sportive** ». Sa validité est d'une saison sportive.

Tous les licenciés doivent se conformer et se soumettre :

- aux règlements F.I.N.A. – L.E.N. – F.F.N. ;
- aux dispositions générales et particulières des compétitions de la F.F.N., du C.I.F. et du C.D.95 ;
- aux règlements d'hygiène et de sécurité dans tous les lieux où ils seront habilités à se trouver pour pratiquer leur discipline

2. Multi-licences

Tout membre adhérent à une structure doit être en possession d'une licence délivrée quelle que soit la discipline pratiquée.

Le licencié d'un club dans lequel la pratique compétitive de la natation synchronisée, du water-polo ou du plongeon n'est pas proposée, a la possibilité d'acquérir une ou plusieurs autres licences dans un ou plusieurs autres clubs au sein du même Comité Régional.

Les règles générales de transferts s'appliquent à toutes les licences.

Le licencié devra être impérativement informé que le choix de la ou des disciplines qu'il entend pratiquer au sein de son club est primordial. Ce choix apparaîtra sur sa licence et déterminera de manière définitive les disciplines qu'il pourra pratiquer en compétition au sein ou non de son club. Le licencié informera aussi les clubs dont il est membre qu'il est déjà adhérent d'un autre ou de plusieurs autres clubs.

Les clubs devront indiquer de manière précise les disciplines qu'ils proposent à leurs adhérents. A ce titre, il apparaîtra de manière très distincte (en première page) sur les bordereaux d'affiliation les disciplines susceptibles d'être proposées par les clubs.

Le président du club certifiera sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

3. Dispositions financières du CD95 natation

Appel à cotisation en début de saison :

Participation du club pour la saison	140.00 €
--------------------------------------	----------

Droits d'engagements :

Individuel par engagement (Pass'sport de l'Eau – Pass'Compétition Natation Course)	1.00 €
Individuel par engagement (avec médailles)	2.30 €
Individuel par engagement (Championnat Départemental été)	3.30 €
Individuel sur place, dans la limite des places disponibles	15.00 €
Relais (sans médailles)	3.30 €
Relais (avec médailles)	6.00 €
Par équipe	26.00 €

TLD (Temps Limite Dépassé) appliqué sur certaines compétitions indiquées dans le programme	9.30 €
--	--------

Forfaits et pénalités :

Déclaré à la table (avec ou sans médaille)	= le prix de l'engagement
sauf pour les Journées Avenirs– Pass' Sports de l'Eau – Pass' Compétition Natation Course	= 4 x le prix de l'engagement
Non déclaré à la table (avec ou sans médaille)	= 2 x le prix de l'engagement

Forfait d'un club non déclaré	70.00 €
-------------------------------	---------

Non présentation du premier officiel	50.00 €
--------------------------------------	---------

Club ayant présenté au moins 1 officiel : 15 € par officiel manquant.	15.00 €
---	---------

Ristourne informatique aux clubs (par chèque en fin de saison) remboursement à 100% de la ristourne FFN

Un rappel de comptabilité par club sera établi au 15 février 2017 et au 30 juin 2017 (saison close au 15 septembre 2017 obligatoirement).

4. Engagements aux compétitions

Pour la saison 2016-2017, chaque structure devra **prêter sa piscine trois (3) fois dans la saison** pour des compétitions de niveaux différents :

- Tests ENF (Pass' sports de l'eau et Pass' compétition) ;
- Journées Avenirs;
- Jeunes (y compris les regroupements du collectif natation) ;
- Circuit Juniors séniors
- Championnats départementaux ;
- Les finales départementales individuelles ou par équipes, etc.

Si toutes les compétitions peuvent être organisées, aucune pénalité ne sera appliquée. Cependant, si nous n'obtenions pas assez de piscine, un forfait de 100€ par compétition (une ½ journée) pour un engagement minimum d'un nageur sera appliqué.

Tous les engagements se feront pour toutes les compétitions par le biais d' « Extranat Pocket ».

Toute information supplémentaire, devra être communiquée par e-mail à l'adresse suivante :

cd95@cd95-natation.fr

Les fiches de course et / ou le programme de la compétition seront directement établis par l'informatique du CD95 Natation pour toutes les compétitions du règlement.

Si un club ne peut pas se déplacer sur une compétition pour laquelle il a été prévu (comme les Journées Avenirs), il doit impérativement prévenir le CD95 Natation et le club organisateur (correspondant club) sous peine de pénalité de 70€ pour forfait non déclaré d'un club.

L'information est à communiquer le mercredi précédent la compétition au plus tard.

5. Officiels

Pour toutes les compétitions, les clubs doivent présenter un ou plusieurs officiels :

- 1 à 2 nageurs : pas d'officiel obligatoire,
- 3 à 6 nageurs : 1 officiel obligatoire,
- 7 à 20 nageurs : 2 officiels obligatoires,
- 21 nageurs et plus : 3 officiels obligatoires ou 2 officiels dont 1 A

Pour non présentation d'officiel ou non-respect des règles ci-dessus, le club encourt une pénalité tarifaire. Le barème des pénalités est le suivant :

- **50 € pour le premier officiel manquant et 15 € pour chacun des suivants.**

Dans le cas où la commission désigne un officiel A sur une compétition, où son club n'est pas engagé, il pourra être comptabilisé comme représentant son club dans une autre compétition se déroulant le même jour.

Tout officiel doit être licencié pour pouvoir officier lors des compétitions. Il devra présenter son attestation d'officiel au juge arbitre.

Les candidats Officiels A sont comptés dans le quota des officiels du club.

6. Règlement spécifique demi-fond

Le CD 95 Natation se donne le droit de faire nager les 400 NL, 800 NL et 1500 NL à 2 nageurs par ligne d'eau à toutes les compétitions.

7. Règle des départs

Toutes les compétitions individuelles suivront la règle du 1 départ, sauf pour les compétitions de la catégorie Avenirs, nous appliqueront la règle des 2 départs.

Toutes les compétitions par équipe suivront la règle des 2 départs.

8. Echauffement et pause

La durée de l'échauffement n'excédera pas 55 minutes, afin que chaque réunion d'une compétition commence 1 heure après l'ouverture des portes.

Dans la mesure du possible, l'ouverture des portes (OP) se fera à 14h00 et le premier départ (1er DP) à 15h00 pour toutes les compétitions se déroulant sur 1 demi-journée.

Au moins une pause de 10 minutes sera prévue par réunion.

9. Catégorie d'âges

1. Catégories Filles

Nom	Âges	Années
Avenirs 1	9 ans	2008 et après
Avenirs 2	10 ans	2007
Jeunes 1	11 ans	2006
Jeunes 2	12 ans	2005
Jeunes 3	13 ans	2004
Juniors	Filles 14 à 17 ans.	2003-2002-2001-2000
Séniors	Filles 18 ans et plus.	1999 et avant

2. Catégories Garçons

Nom	Âges	Années
Avenirs 1	10 ans	2008 et après
Avenirs 2	11 ans	2007
Jeunes 1	12 ans	2005
Jeunes 2	13 ans	2004
Jeunes 3	14 ans	2003
Juniors	garçons 15 à 18 ans.	2002-2001-2000 - 1999
Séniors	Garçons 19 ans et plus	1998 et avant

10. Actions du collectif natation

Un document avec toutes les actions du collectif natation sera diffusé en début de saison. Celui-ci permettra de fournir le mode de qualification pour les sélections départementales.

11. Formations ENF

Un calendrier sera publié en début de saison afin de programmer les formations ENF1, 2 et 3 sur l'ensemble de l'année. Il faut minimum 5 candidats pour maintenir la formation.

12. Formations fédérales

Documents d'informations disponibles sur le site du CIF.



ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE



ECOLE DE NATATION FRANÇAISE

(Voir l'Annuel Règlements FFN 2016/2017)

1. Informations importantes de l'ENF

3. Principe general

Chaque club s'engage à respecter le cahier des charges de l'ENF en début de saison. Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la saison sportive seront données par le CD 95. La présence du responsable ENF (évaluateur référent) de tous les clubs agréés est conseillée pour débiter la saison le mieux possible et bien comprendre le passage obligé pour chaque nageur.

4. Les évaluateurs et assistants évaluateurs

Les conditions pour la certification des évaluateurs ENF1 et ENF2 sont :

- Être titulaire du BEESAN (ou BPJEPSAAN ou BEES2 ou BEES3),
- être à jour de sa révision CAEPMNS,
- être en situation d'encadrement sur l'école de natation, groupe Avenirs,
- être licencié dans son club.

Les conditions pour la certification des assistants évaluateurs ENF1 et assistants évaluateurs ENF2 sont :

- avoir plus de 14 ans,
- être licencié dans son club.

Les assistants et les évaluateurs sont formés par des formateurs fédéraux. Les formations sont réalisées niveau par niveau. **Une expérience de deux sessions entre chaque niveau est demandée.** Ensuite un numéro d'agrément est délivré par le CIF.

Les évaluateurs :

- sont garants du bon déroulement de la session
- s'assurent des conditions matérielles
- valident les diplômes et bordereaux.

Les assistants évaluateurs :

- jugent de la bonne exécution d'une tâche ou du test sous la responsabilité d'un évaluateur.

5. Obligations légales et administratives

Sécurité, médical (certificat licence), assurance.

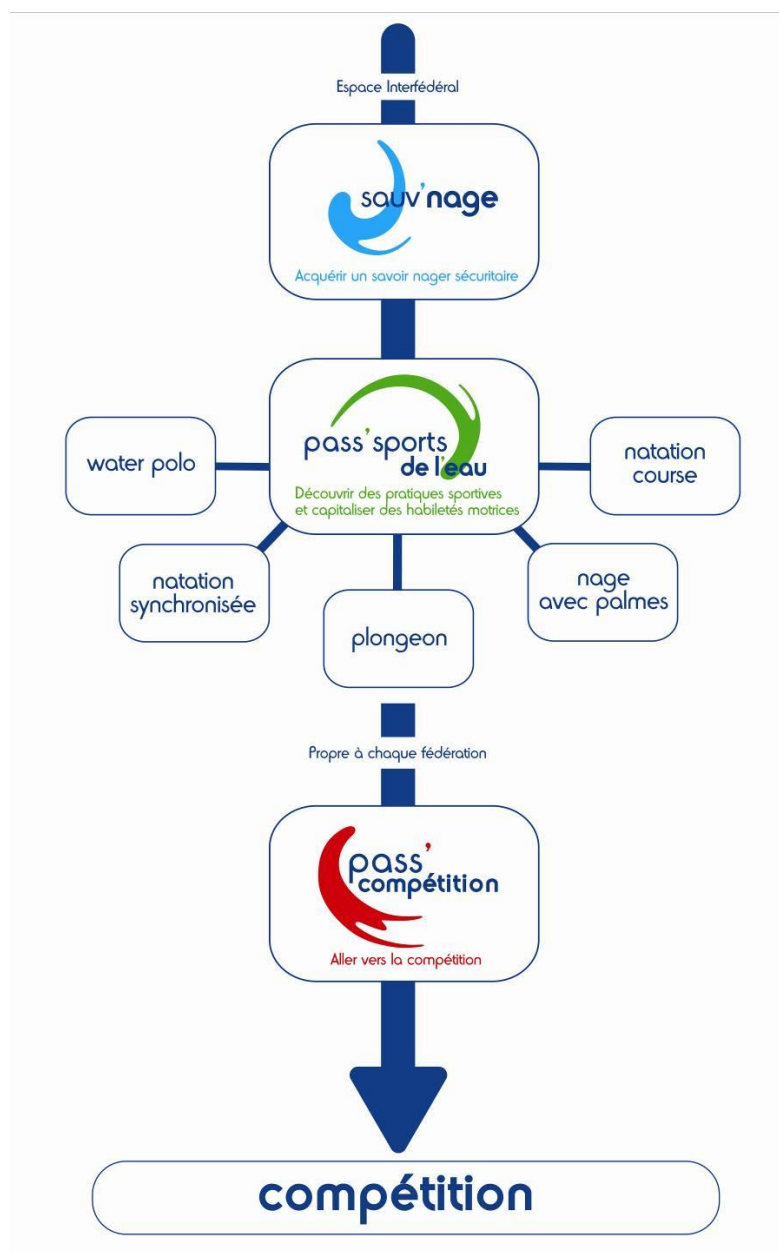
Certification des nageurs niveau par niveau, bilans, communication des résultats de session, etc.

6. Parcours du jeune nageur

Pour toutes les disciplines de la natation, le parcours du jeune nageur est le même. Avant d'accéder à la compétition, il doit passer les tests ENF dans l'ordre.

2. Organisation des tests ENF

(Voir l'Annuel Règlements FFN 2016/2017)



1. Sauv'nage

Le **Sauv' Nage** est organisé dans les clubs, sous la responsabilité d'un évaluateur ENF1. Dans le cas où un Evalueur ENF1 fait passer seul le test du Sauv' Nage, les candidats devront passer le test un par un. Il peut être assisté d'un ou plusieurs évaluateurs ENF1 et assistants évaluateurs ENF1. **Le club doit déclarer sa session avant la date d'organisation par mail au CD95.**

Il doit ensuite **impérativement valider cette session sur extranat dans les 8 jours**, et fournir le bilan de la session à la commission ENF.

2. Pass' Sports de l'Eau

Le **Pass' Sports de l'Eau** est organisé par les clubs sous la responsabilité du CD95. Toutes les organisations sont proposées au moment de la répartition des piscines.

Cette organisation est obligatoirement sous la responsabilité d'un évaluateur ENF2 du club organisateur et d'un représentant nommé par la commission ENF du CD95 titulaire de la qualification évaluateur ENF2.

Les engagements seront envoyés au CD95 sur un tableau type . L'inscription par nageur sera de 1.00 €. Le nageur qui se présentera au test devra impérativement le connaître et être capable de le réaliser. Il ne pourra le passer qu'une seule et unique fois par session, quel que soit l'erreur.

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF2 pour 10 nageurs présentés

3. Pass' Compétition Natation Course

Le **Pass' Compétition Natation Course** sera organisé par le CD 95.

Le déroulement sera toujours le même : 45 minutes d'échauffement, 15 minutes maximum pour la mise en place, le test du Pass' compétition natation course. Cette organisation sera obligatoirement suivie d'une animation organisée par le club de type polo-nat, australienne, relais, démonstration artistique synchro-plongeon ... suivi d'un goûter. Chacune des 5 sessions sera sous la responsabilité d'un évaluateur ENF3 Natation Course nommé par la commission ENF du CD95.

Les engagements seront envoyés au CD95 sur un tableau type. L'inscription par nageur sera de 1.00 €. Le nageur qui se présentera au test devra impérativement le connaître et être capable de le réaliser. Il ne pourra le passer qu'une seule et unique fois par session, quel que soit l'erreur.

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF3 pour 10 nageurs présentés.

Plusieurs documents sont en ligne sur les sites du CD 95 Natation, du CIF et de la FFN dans la rubrique ENF (Dossiers Sportifs). Ils sont là pour aider les organisateurs et les participants à expliquer le principe de l'ENF et le déroulement de chaque test.

Le document de base de l'Ecole de Natation Française est l'Annuel Règlements de la FFN 2016/2017.

3. Validation des tests ENF

Les tests du pass'sport de l'eau et du pass'compétition seront validé par le CD95 natation.

Tant que les résultats ne sont pas enregistrés dans la base fédérale, le nageur n'a pas validé officiellement son test.

Les livrets sont pris en charge par le CD95, et donnés aux clubs après enregistrement et validation des résultats par le CIF et la FFN.

Le pass'sport de l'eau

Date :

- 1 : 20 novembre 2016
- 2 : 22 janvier 2017
- 3 : 26 mars 2017
- 4 : 21 mai 2017
- 5 : 18 juin 2017

Date limite d'engagements :

- 1 : Lundi 14 novembre 2016
- 2 : Lundi 16 janvier 2017
- 3 : Lundi 20 mars 2017
- 4 : Lundi 15 mai 2017
- 5 : mardi 12 juin 2017

Lieu: 1 piscine 4
couloirs 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégories : Toutes

Droits d'engagements : 1.00 € (forfait déclaré = 4x l'engagement)

Règlement sportif :

- Le Sauv' Nage enregistré dans Extranat est obligatoire pour s'inscrire au Pass' Sports de l'Eau.
- Un tableau type est envoyé au CD 95 avec les informations demandées et renseignées par courriel (cd95@cd95-natation.fr).
- Chaque club devra présenter obligatoirement un évaluateur ENF2 lorsque que celui-ci présente **10 nageurs**.
- Chacune des sessions sera sous la responsabilité d'un référent ENF2 nommé par la commission ENF du CD95.
- **Le nageur qui se présentera aux tests devra impérativement connaître les parcours et être capable de les réaliser.**
- **Le nageur pourra passer qu'une seule et unique fois le parcours par session, quel que soit l'erreur.**
- Aucun rajout sur place.
- Le CD95 se réserve le droit de limiter le nombre de nageur pour le bon déroulement de la session.

Récompense :

Les livrets du Pass' Sports de l'Eau seront préparés et remis à chaque club par le CD95, après vérification des résultats.

Le pass'compétition

Date :

- 1 : 9 octobre 2016
- 2 : 27 novembre 2016
- 3 : 5 mars 2017
- 4 : 30 avril 2017
- 5 : 11 juin 2017

Date limite d'engagements :

- 1 : Lundi 3 octobre 2016
- 2 : Lundi 21 novembre 2016
- 3 : Lundi 27 février 2017
- 4 : Lundi 24 avril 2017
- 5 : mardi 6 juin 2017

Lieu: 1 piscine 4
couloirs 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégories : Avenirs

Droits d'engagements : 1.00 € (forfait déclaré = 4x l'engagement)

Règlement sportif :

- Le Pass' Sports de l'Eau est obligatoire pour s'inscrire.
- Les nageurs nés en 2008 et avant peuvent se présenter. Les nageurs nés en 2009 pourront présenter le test à partir du 26 juin 2017.
- 1 engagement par nageur sur 100 4Nages avec temps d'engagement.
- Chaque club devra présenter obligatoirement un évaluateur ENF3 lorsque que celui-ci présente des nageurs.
- Chacune des 5 sessions sera sous la responsabilité d'un référent ENF3 Natation Course nommé par la commission ENF du CD95, accompagné d'un jury nommé par la commission des officiels composé d'évaluateurs ENF3.
- La 5^{ème} session se déroulera en ouverture des Interclubs Avenirs.
- **Le nageur qui se présentera au test devra impérativement le connaître et être capable de le réaliser. Le nageur pourra passer qu'une seule et unique fois le test par session, quel que soit l'erreur.**
- Le CD95 se réserve le droit de limiter le nombre de nageur pour le bon déroulement de la session.

Programme :

100 4N

Récompense :

Les diplômes du Pass' Compétition seront préparés et remis à chaque club par le CD95, après vérification des résultats.



PROGRAMME AVENIRS

(Voir l'Annuel Règlements FFN 2016/2017)

Interclubs Avenirs

Date :

Dimanche 11 décembre 2016

Date limite d'engagements :

Lundi 5 décembre 2016

Lieu: 1 piscines 6
couloirs - 25 m

**Organisation et
informatique :** CD95

Catégorie : Avenirs 1 (Filles de 9 ans et moins : 2008 – Garçons de 10 ans et moins : 2007)
Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2007 - Garçons de 11 ans : 2006)

Droits d'engagements : 26.00 € par équipe

Règlement sportif :

- **4 nageurs** par équipe.
- Les nageurs doivent être obligatoirement titulaires du **Pass' Compétition Natation Course**
- Chaque nageur participe à l'épreuve individuelle et aux 4 relais.

Ordre des Courses :

100m 4 nages - 4x50m NL – 4x50m brasse – *pause* –
4x50m pap- 4x50m 4 nages

Officiels : Chaque club devra fournir un officiel par équipe.

Classement et Récompenses :

- 4 médailles et 1 coupe aux 3 premières équipes filles et garçons

Natathlon Avenirs

Date :

- 1 : 26 février 2017
- 2 : 26 mars 2017
- 3 : 23 avril 2017

Date limite d'engagements :

- 1 : Mardi 21 février 2017
- 2 : lundi 20 mars 2017
- 3 : Mardi 18 avril 2017

Lieu: 2 piscines à 4 à 6 couloirs - 25 m

Organisation et informatique : CD95

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 9 ans : 2008 – Garçons de 10 ans : 2007)
Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2007 - Garçons de 11 ans : 2006)

Droits d'engagements : 2.30 €

Règlement sportif :

- Le Pass' Compétition Natation Course est obligatoire pour participer aux compétitions Avenirs
- Le nombre d'engagements par nageur est limité à **3** maximum par journée
- Le 200 NL et le 400 NL devra forcément être nagé à chaque réunion
- Pour être classé au natathlon Avenirs, le nageur devra avoir participé aux 5 épreuves du programme à l'issue des trois plots.

Programme et ordre des courses :

Journée 1 (2 poules) :

50 papillon(Av 1) – 100 papillon(Av 2) – 50 dos(Av 1) - 100 dos(Av 2) - **Pause** - 200m NL(Av 1) -100 brasse(Av 2) - 50 brasse (Av 1) - **Pause** - 100 NL(Av 2) - 50 NL(Av 1) – 400 NL(Av 2)

Journée 2 (2 poules) :

100 NL(Av 2) - 50 NL(Av 1) - 100 brasse(Av 2) - 50 brasse (Av 1) – **Pause** 400 NL(Av 2)
50 dos (Av 1) - 100 dos(Av 2) – **Pause** - 50 papillon(Av 1) – 100 papillon(Av 2)
200m NL(Av 1)

Journée 3 (2 poules) :

50 papillon(Av 1) – 100 papillon(Av 2) – 50 dos(Av 1) - 100 dos(Av 2) - **Pause** - 200m NL(Av 1) -100 brasse(Av 2) - 50 brasse (Av 1) - **Pause** - 100 NL(Av 2) - 50 NL(Av 1) – 400 NL(Av 2)

Récompense :

1 médaille aux 3 premiers par course et par catégorie.

Finale natathlon Avenir

Date :

11 juin 2017

Date limite d'engagements :

Mercredi 31 mai 2017

Lieu: 1 piscines 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 9 ans : 2008 – Garçons de 10 ans : 2007)
Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2007 - Garçons de 11 ans : 2006)

Droits d'engagements : 2.30 €

Règlement sportif :

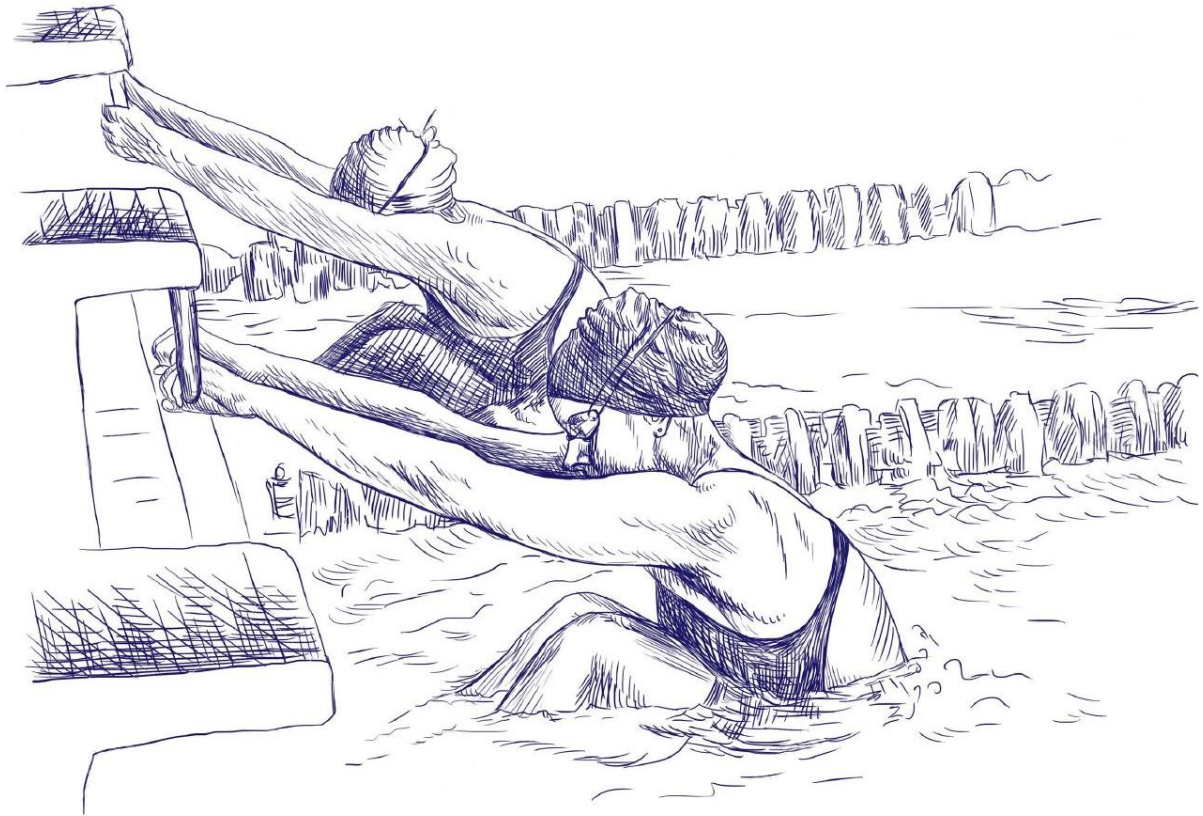
- Qualification à la Finale Avenirs sur ranking à l'addition des points des 3 journées Natathlon Avenirs
- Pour les filles :
 - Les 20 premiers Avenirs 1 : Ayant nagé les 5 courses (4 x 50 m + 200 NL)
 - Les 40 premiers Avenirs 2: Ayant nagé les 5 courses (4 x 100 m + 400 NL)
- Pour les garçons :
 - Les 20 premiers Avenirs 1 : Ayant nagé les 5 courses (4 x 50 m + 200 NL)
 - Les 40 premiers Avenirs 2: Ayant nagé les 5 courses (4 x 100 m + 400 NL)
- Les qualifiés pour la Finale Avenirs 1, nageront 3 épreuves : 100 4N - 100 NL et un 50m au choix (Papillon – Dos – Brasse ou Nage Libre)
- Les qualifiés pour la Finale Avenirs 2, nageront 3 épreuves : 200 4N - 200 NL et un 50m au choix (Papillon – Dos – Brasse ou Nage Libre)

Ordre des Courses :

50 Pap - 50 Dos – 200 NL – 100 4N - **pause** —100 NL - 50 Br – 50 Cr –
200 4N

Classement et Récompenses :

- 3 médailles aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.
- 1 récompense sera donnée aux 3 premiers au classement combiné des 3 épreuves nagées (addition des points à la table de cotation) toutes catégories confondues.



PROGRAMME JEUNES

(Voir l'Annuel Règlements FFN 2016/2017)

Interclubs Jeunes

Date :

Dimanche 11 décembre 2016

Date limite d'engagements :

Lundi 5 décembre 2016

Lieu: 1 piscines 6
couloirs - 25 m

**Organisation et
informatique :** CD95

Catégorie : Jeunes

Filles : 2004 à 2006

Garçons : 2003 à 2005

Droits d'engagements : 26.00 € par équipe

Règlement sportif :

- **4 nageurs** par équipe.
- Les nageurs doivent être obligatoirement titulaires du **Pass' Compétition Natation Course**
- Chaque nageur effectue 2 épreuves individuelles et 2 relais (4 courses par nageur).
- Les épreuves individuelles doivent être nagées 2 fois obligatoirement.
- Chaque équipe doit participer obligatoirement à tous les relais et à toutes les épreuves individuelles pour être classée.

Ordre des Courses :

4x200m NL - 100 Pap – 100 Dos – *pause* – 100 Br – 100 NL
4x(100m 4 nages chacun)

Officiels : Chaque club devra fournir un officiel par équipe.

Classement et Récompenses :

- 4 médailles et 1 coupe aux 3 premières équipes.

Natathlon Jeunes

Date :

- 1 : samedi 28 et dimanche 29 janvier 2017
- 2 : samedi 4 et dimanche 5 mars 2017
- 3 : samedi 29 et dimanche 30 avril 2017
- 4 : samedi 20 et dimanche 21 mai 2017

Date limite d'engagements :

- 1 : Lundi 23 janvier 2017
- 2 : lundi 27 février 2017
- 3 : Lundi 24 avril 2017
- 4 : Lundi 15 mai 2017

Lieu: 1 piscine 6 couloirs -
25 m

Organisation et
informatique : Club et CD95

Catégories :

- Jeunes 1 (Filles de 11 ans : 2006 – Garçons de 12 ans : 2005)
- Jeunes 2 (Filles de 12 ans : 2005 – Garçons de 13 ans : 2004)
- Jeunes 3 (Filles de 13 ans : 2004 - Garçons de 14 ans : 2003)

Droits d'engagements : 2.30 €

Règlement sportif :

- Programme sur 2 réunions.
- 16 épreuves individuelles ; 8 épreuves par plot.
- Le nombre d'engagements par nageur est limité à 3 courses maximum par réunion.
- les 800 NL seront nagés à 2 par ligne.
- Pour être classé au Natathlon, il faut remplir les conditions suivantes :
 - Filles 11 ans et garçons 12 ans : 6 épreuves comptabilisées
 - Filles 12 ans et garçons 13 ans : 8 épreuves comptabilisées dont 1 épreuve demi-fond imposée
 - Filles 13 ans et garçons 14 ans : 10 épreuves comptabilisées dont 2 épreuves demi-fond imposées
- Pour se qualifier à la finale départementale, les 50 nageurs suivant du classement provisoire du Natathlon, non-qualifiés pour les finales nationale et interrégionale, pourront y participer, quel que soit le nombre d'épreuves disputées lors des 4 plots.

Programme et ordre des courses :

1^{er} plot :

<i>1^{ère} réunion</i>	<i>2^{ème} réunion</i>
200 Br Filles	200 Br garçons
100 Dos garçons	100 Dos filles
50 Br filles	50 Br garçons
400 4Nages garçons	400 4Nages filles
– pause –	– pause –
100 Pap filles	100 Pap garçons
50 Dos garçons	50 dos filles
200 NL filles	200 NL garçons
400 NL garçons	400 NL Filles

2^{eme} plot :

<i>1^{ère} réunion</i>	<i>2^{ème} réunion</i>
200 Pap filles 100 Br garçons 50 NL filles 200 4Nages garçons – pause – 100 NL filles 1500 NL garçons 200 Dos filles 50 Pap garçons	200 Pap garçons 100 Br filles 50 NL garçons 200 4Nages Filles – pause – 100 NL garçons 800 NL filles 200 Dos garçons 50 Pap filles

3^{er} plot :

<i>1^{ère} réunion</i>	<i>2^{ème} réunion</i>
200 Br garçons 100 Dos filles 50 Br garçons 400 4Nages filles – pause – 100 Pap garçons 50 dos filles 200 NL garçons 400 NL Filles	200 Br Filles 100 Dos garçons 50 Br filles 400 4Nages garçons – pause – 100 Pap filles 50 Dos garçons 200 NL filles 400 NL garçons

4^{eme} plot :

<i>1^{ère} réunion</i>	<i>2^{ème} réunion</i>
200 Pap garçons 100 Br filles 50 NL garçons 200 4Nages Filles – pause – 100 NL garçons 800 NL filles 200 Dos garçons 50 Pap filles	200 Pap filles 100 Br garçons 50 NL filles 200 4Nages garçons – pause – 100 NL filles 1500 NL garçons 200 Dos filles 50 Pap garçons

Récompense :

- 1 médaille aux 3 premiers de chacune des épreuves par année d'âges.

Finale Natathlon départemental

Date :

Dimanche 25 juin 2017

Date limite d'engagements :

Lundi 19 juin 2017

Lieu: 1 piscines 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégorie : Jeunes

Filles : 2004 à 2006

Garçons : 2003 à 2005

Droits d'engagements : 2.30 €

Règlement sportif :

- Le nombre d'engagements par nageur est limité à 3 courses maximums par réunion.
- Chaque nageur devra participer au 400 NL, 200 4Nages et 1 x 50 au choix.
- Les 400 NL seront nagés à 2 par ligne.
- Les nageurs qualifiés à la finale nationale et interrégionale du Trophée Lucien ZINS ne sont pas autorisés à participer à la finale départementale.
- Les nageurs qualifiés seront les suivants au classement du natathlon :
 - 10 premières Filles de 11 ans et 10 premiers garçons de 12 ans ayant effectuées 6 courses.
 - 15 premières Filles de 12 ans et 15 premiers garçons de 13 ans ayant effectuées 8 courses dont 2 demi-fond.
 - 25 premières Filles de 13 ans et 25 premiers garçons de 14 ans ayant effectuées 10 courses dont 2 demi-fond.

Ordre des Courses :

400 NL – pause – 50 Pap – 50 Dos – 50 Br – 50 NL – pause – 200 4Nages

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers de chaque épreuve par sexe et par années d'âge.
- 1 récompense sera donnée aux 3 premiers au classement combiné des 3 épreuves nagées (addition des points à la table de cotation) toutes catégories confondues.



PROGRAMME JUNIORS - SENIORS

(Voir l'Annuel Règlements FFN 2016/2017)

Journée qualificative Hiver

Date :

Dimanche 9 octobre 2016
Samedi 12 et Dimanche 13 novembre 2016

Lieu: 1 piscines 6
couloirs - 25 m

Date limite d'engagements :

Lundi 3 octobre 2016
Lundi 7 novembre 2016

Organisation et
informatique : CD95

Catégorie : Juniors

Filles : 2000 à 2003
Garçons : 1999 à 2002

Séniors

Filles : 1999 et avant
Garçons : 1998 et avant

Droits d'engagements : 2.30 €

Règlement sportif :

- Programme complet sur 3 réunions (1 pour le ½ Fond, 2 pour l'Hiver).
- Les 400, 800 et 1500 NL se nageront à 2 par ligne.
- Le nombre d'engagements par nageur est limité 3 par réunion et 2 pour la journée demi-fond.
- Compétition qualificative : les temps réalisés lors de ses 3 réunions permettent de se qualifier au championnat régional en bassin de 25 m.

Ordre des Courses :

Dimanche 9 octobre	1500 NL Dames et Messieurs - 800 NL Dames et Messieurs - 400 4Nages Dames et Messieurs
Samedi 12 novembre	50 Br – 50 NL – 100 Pap – 100 Dos – <i>pause</i> – 200 Br – 200 NL – 200 4Nages
Dimanche 13 novembre	50 Pap – 50 Dos – 100 Br – 100 NL – <i>pause</i> – 200 Pap – 200 Dos – 400 NL (à 2 par ligne)

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers de chaque épreuve par sexe et par catégorie.

Circuit Juniors/Séniors

Date :

Circuit 1 : Dimanche 4 décembre 2016

Circuit 2 : Dimanche 8 janvier 2017

Circuit 3 : dimanche 19 mars 2017

Circuit 4 : Dimanche 14 mai 2017

Lieu: 1 piscines 4
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Date limite d'engagements :

Circuit 1 : Lundi 28 novembre 2016

Circuit 2 : mardi 3 janvier 2017

Circuit 3 : Lundi 13 mars 2017

Circuit 4 : Mardi 9 mai 2017

Catégorie : Juniors

Filles : 2000 à 2003

Garçons : 1999 à 2002

Séniors

Filles : 1999 et avant

Garçons : 1998 et avant

Droits d'engagements : 2.30 €

Règlement sportif :

- 8 épreuves au programme.
- Le nombre d'engagements maximum est de 3 par nageurs.

Programme et ordre des courses :

1^{ère} journée :

50 Pap - 200NL - 50 Dos - 200Br – Pause - 50 Br - 200 dos - 50 NL - 200 pap

2^{ème} journée :

100 NL - 100 Br – 100 Dos – 400NL- Pause - 100 Pap – 100 4N – 200 4N

3^{ème} journée :

200 4N - 50 Dos - 100 4N - 200NL – Pause - 100 Br - 200 pap - 400 4N

4^{ème} journée :

50 Pap - 100 NL - 200Br - 100 Dos - Pause 200 dos - 50 Br - 50 NL - 100 Pap

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers de chaque épreuve et par catégorie

Championnat départemental Printemps

Date :

Samedi 11 et dimanche 12 mars 2016

Date limite d'engagements :

Lundi 6 mars 2016

Lieu: 1 piscines 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégorie : Juniors

Filles : 2000 à 2003

Garçons : 1999 à 2002

Séniors

Filles : 1999 et avant

Garçons : 1998 et avant

Droits d'engagements : 2.30 €

Règlement sportif :

- Cette compétition se déroule avec les Juniors-Séniors.
- Le nombre d'engagements par nageur est limité à 6 courses maximum (3 maximums par réunion).
- Le CD95 se réserve le droit de limiter le nombre de nageur pour le bon déroulement de la compétition.
- Compétition qualificative : les temps réalisés lors de ses 4 réunions permettent de se qualifier au championnat nationale 2 Printemps Q2.

Ordre des Courses :

1^{ère} réunion :

50 Pap - 400 NL Dames - 200 Br – pause –
400 4Nages Messieurs – 100 Dos

2^{ème} réunion :

50 NL – 400 NL Messieurs - 200 Dos – pause –
400 4Nages Dames - 100 Br

3^{ème} réunion :

50 Dos – 200 4Nages Messieurs - 200 NL – pause –
800 NL Dames - 100 Pap

4^{ème} réunion :

50 Br - 200 4Nages Dames - 200 Pap – pause –
1500 NL Messieurs – 100 NL

ANNEXE

Protocole d'organisation des compétitions Natation Course

AVANT LA COMPETITION

Le Comité Départemental de Natation du Val d'Oise préparera :

- la compétition sur le logiciel « Extranat ». (Clé USB)
- les médailles et/ou coupes prévues par le règlement du C.D.95 ;
- le matériel (système de départ, les plaques de comptage des distances) en fonction des disponibilités.
- les documents nécessaires au bon déroulement de la compétition :
 - un exemplaire des programmes paginés et agrafés sera remis gratuitement à chaque club participant ;
 - des programmes pour le jury de la compétition.
 - un exemplaire (page par page) pour que l'organisateur puisse, s'il le désire, faire des tirages.

Le club organisateur :

- Récupérer l'ensemble de la compétition, à savoir les différents dossiers nécessaires à l'organisation de la compétition (la sauvegarde de la compétition, exemplaires des programmes) et ceci au plus tard le vendredi précédent cette compétition au CD95.
- Il pourra faire le nombre de photocopies des programmes qu'il voudra vendre, la recette de ceux-ci lui étant acquise.

La commission des officiels devra :

- Désigner un jury (Juge Arbitre, Starter et Juges de Nage) pour les compétitions

PENDANT LA COMPETITION

Le club organisateur devra :

Pour l'informatique et les résultats :

- une personne pour le traitement informatique de la compétition avec le matériel informatique du club,
- mettre à disposition un dispositif électrique pour brancher un ordinateur et une imprimante, une table, des chaises, un podium et un portable ou téléphone pour les secours.
- afficher les résultats à un endroit visible par les nageurs, les entraîneurs et les parents.

Pour le Jury :

- mettre à disposition un local réservé au jury, ainsi qu'un vestiaire ;
- prévoir une boisson pour le jury lors de chaque réunion sportive.

SECURITE

La surveillance des bassins (celui où se déroule la compétition, le bassin de récupération ou autre) est à la charge du club organisateur.

Pour les Premiers secours, le club organisateur peut faire appel à la Croix Rouge, la protection Civile, Pompiers ou autres
